

DÉBAT RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



RÉUNION GÉNÉRALE
EVRY
Jeudi 21 octobre 2010



Le débat public

- Une éthique de démocratie participative, fondée sur la Loi : Convention d'AARHUS, lois de 1995, 2002
- Loi du Grand Paris du 3 Juin 2010
- Un débat organisé et conduit par une autorité neutre et indépendante, notamment du maître d'ouvrage : CNDP, CPDP
- 5 principes : **neutralité, indépendance, équivalence, transparence, argumentation**



Un débat de 4 mois pour...

- **S'informer** : dossier complet du maître d'ouvrage, questions et réponses sur le site, contributions des acteurs
- **Mais aussi formuler vos avis et propositions** : plus de 50 réunions publiques de 3 h, avis sur le site internet
- De tout cela, la commission fera **une synthèse**, 2 mois après la fin du débat (avant le 31 mars)
- Après quoi le maître d'ouvrage disposera de **2 mois** pour indiquer les conséquences qu'il tire de ce débat (acte motivé et publié)

3



Les questions en débat

- **Débat de principe** : faut-il construire ce réseau et pourquoi ? (arguments économiques, sociaux, culturels, environnementaux, techniques) Quels sont les enjeux d'un tel projet : potentialités, risques ?
- **Débat de modalités** : quels trajets et quels arrêts, quelles caractéristiques (vitesse commerciale, pneu ou rail, interconnexions interrégionales et nationales, tarification) ?
- **Bilan socio-économique et financements ?** (environnement, urbanisme, compétitivité, pôles de développement)

4



Les règles du jeu

- D'abord, le projet exposé par le maître d'ouvrage
- **Ensuite, l'intervention des témoins**
- Puis la parole à la salle (et aux internautes)
- Pour recueillir le maximum d'interventions, il faut bien limiter le temps de parole : 3 minutes, chronomètre sur la vidéo
 - ➔ *Micros baladeurs : merci de vous présenter très distinctement (la qualité du verbatim en dépend !)*
- Si vous ne souhaitez pas que votre image (photo ou vidéo) soit reproduite, merci de nous le préciser



Les chiffres du débat public (au 21 octobre)

39 890 visites sur le site Internet depuis sous ouverture le 1er septembre

169 questions reçues et publiées sur le site

95 avis émis par le public et 5 contributions publiés sur le site Internet

13 cahiers d'acteurs publiés sur le site (dont 4 communs avec le débat public sur le projet Arc Express)

**DÉBAT
PUBLIC**

**RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris



CONTACTS

La CPDP « Réseau de transport

Public du Grand Paris»

100, avenue de Suffren – 75 015 Paris

Fax : 01 44 49 93 95

contact@debatpublic-reseau-grandparis.org

DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris



Les prochaines réunions en Essonne

Mardi 23 novembre à 20h

Réunion de proximité
Massy

Lundi 13 décembre à 20h

Réunion de proximité
Saclay

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



François LEBLOND

Président de la CPDP

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Paul CARRIOT

Membre de la CPDP

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Michel ROSTAGNAT

Membre de la CPDP

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris



Marc VERON

Président du directoire de la
Société du Grand Paris

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Thierry BOSQUET

Membre de la
Société du Grand Paris



Didier BENSE

Membre du directoire de la
Société du Grand Paris